

Le blasphème et notre village

" Il mérite la mort car il a blasphémé, il a détruit ce temple, je le rebâtirai en trois jours"

Il s'agissait pour ses contemporains non d'un temple de pierre mais de la résurrection du Christ, temple de chair.

Jésus fut condamné à mort pour blasphème, prétexte contre celui qui voulait instituer un ordre nouveau, menaçant les institutions, les revendications d'un peuple en attente d'un Messie guerrier, sauveur.

Or l'institution de l'église, assemblée de fidèles à l'encontre du Christ s'est longtemps servi du bras séculier, celui de l'état pour punir, exclure ceux ou celles qui ne pensaient pas comme elle, tant pour hérésie que dans le domaine scientifique origine de l'homme et de l'univers.

Rappelons-nous la condamnation de Galilée, ce savant astronome italien qui démontrait que la terre tournait autour du soleil et non l'inverse et plus près de nous, celle d'un Theilhard de Chardin excommunié pour avoir voulu concilier genèse et évolution.

Je ne suis pas venu pour changer la loi, celle de Moïse , mais pour l'accomplir.

L'esprit plutôt que la lettre, sortir des rites et les vivres dans un cœur de chair. Or la condition humaine est plutôt tentée par les manifestations extérieures, visibles et partagées par tous qu'un rapport intérieur invisible aux yeux des autres.

Comment dans nos villages et dans notre inconscient collectif; le blasphème, dénonciation calomnieuse ou non était traité ? Et qu'en reste-t-il dans nos mentalités ?

Il s'agissait d'abord de jurons, d'inconduites, de poursuites du supposé brigand à l'intérieur des églises, monastères ou sauvetés, villages sous la responsabilité d'un seigneur ecclésiastique.

Les punitions allaient d'amendes, expositions publiques, le pilori, accomplissement d'un pèlerinage jusqu'à la mort et la confiscation des biens, le gibet et les fourches patibulaires traduisaient la justice humaine.

Il reste dans notre langage des jurons que ne pouvaient prononcer sans trembler nos aïeux "Nom de Dieu, Par Dieu, Bon Dieu" . Ils exprimaient la colère, la révolte.

Au XVIII^e siècle sous l'emprise des Lumières, la défense de Voltaire en faveur du Chevalier de la Barre, jeune écervelé qui aurait craché lors d'une procession de la Fête-Dieu sur la croix fut torturé et mis à mort, allait amener une prise de conscience sur la nécessité de la raison et de la tolérance accompagnant la foi, justifie les opinions divergentes.

Il reste en nous une certaine réserve contre les excès d'une libre pensée, d'une provocation et d'une absence totale de délicatesse et de sérieux dans certaines attitudes, caricatures extrêmes dont l'humour ou la dérision masque difficilement le revers d'une haine anti religieuse mais il nous faut inlassablement nous rappeler que sans la tolérance, l'acceptation de la différence, l'amour se charge de haine et l'esprit devient sectaire.

Robert Mosnier